



Dans la séance «le rôle des Unités d'enquête financière dans la lutte contre les flux financiers illicites»

Des systèmes égyptiens complets pour détecter les cas de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme*

Au cours de la séance, animée par le conseiller Ahmed said Khalil, président du Conseil d'administration de l'unité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et président du Groupe de travail financier pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, en présence de M. Hassan Abdel Shafi Ahmed, président de l'Autorité de Contrôle Administratif, Président de la neuvième session de la conférence des États parties, et de nombreux responsables égyptiens et internationaux, l'importance de renforcer les capacités des unités financières à accéder à l'information, à développer des mécanismes d'échange d'expériences entre les autorités concernées, ainsi qu'à utiliser les dernières méthodes utilisées pour surveiller les flux financiers illicites a été abordée.

Le conseiller Ahmed said Khalil a souligné que l'Égypte avait

pris de nombreuses mesures pour lutter contre les flux financiers illicites dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notant que l'État avait mis en place des systèmes complets de contrôle et de surveillance afin de détecter les cas de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

La séance a consisté à mettre en évidence le concept de flux financiers illicites et les dernières méthodes utilisées pour les mesurer conformément aux normes internationales, en mettant l'accent sur les différentes sources de ces flux, les crimes de corruption, la manipulation des factures commerciales, l'évasion fiscale et le rôle des Unités d'enquête financière dans la réduction de ces flux grâce à des experts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et des unités d'enquête financière dans les pays.



*Voir une couverture détaillée sur la séance à la page 37



Un film sur les efforts de l'État égyptien pour suivre la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption : <https://aca.gov.eg/News/2011.aspx>



La réunion du Groupe de travail sur les mesures préventives Les efforts de l'Égypte pour promouvoir l'intégrité et la transparence

L'Égypte a fourni un suivi complet de ses efforts dans la lutte contre la corruption et la promotion des valeurs d'intégrité et de transparence, cela a été signalé lors de son discours à la réunion du Groupe de travail sur les mesures préventives, le représentant de l'Égypte a déclaré dans son discours:

Monsieur le Président, Excellences mesdames et Messieurs, chefs et représentants des délégations des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption dans la salle et en ligne ...Je vous adresse mes salutations et mon appréciation.

Permettez-moi de vous présenter une partie des efforts de l'État égyptien dans le domaine des mesures préventives comme suit:

- La Constitution de la République arabe d'Égypte en 2014 contient de nombreux articles qui obligent l'État à lutter contre la corruption, à promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence et à développer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption.

- La création du Comité national de coordination pour la prévention et la lutte contre la corruption, qui comprend toutes les forces de l'ordre, tous les ministères concernés et des représentants de la société civile et du secteur privé et est compétent pour mettre en œuvre des mesures visant à réduire la corruption dans l'État.

- Émettre et suivre la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption dans sa première et deuxième étapes et les résultats positifs obtenus, où le taux de réussite dans la mise en œuvre de la phase actuelle a atteint 85% des objectifs au cours des années 2019 et 2020

- La promulgation de la loi sur la fonction publique réglementant les dispositions applicables à la fonction publique, qui prévoit que l'État garantit les droits et la protection des salariés et interdit toute discrimination entre eux.

- La préparation et la publication de nombreux codes de conduite, dont le code de déontologie des employés de l'appareil administratif de l'État, ainsi que la publication d'un guide pour l'application de la Charte d'intégrité dans le secteur privé et d'une charte éthique pour les étudiants universitaires. De plus, un cours obligatoire a été adopté dans toutes les universités égyptiennes sous le nom de «droits de l'homme et lutte con-

tre la corruption» et un code de conduite professionnelle a été préparé pour les ONG et les institutions égyptiennes.

- Promulguer la loi réglementant les contrats conclus par les pouvoirs publics, qui a permis de relever de nombreux défis.

- La régularité du ministère des finances à publier le budget général et le plan des marchés publics sur son site internet.
- Préparer un système complet de liaison et d'intégration des bases de données nationales à l'appui de l'orientation de l'État égyptien vers la mise en œuvre des projets d'infrastructure de l'information et de transformation numérique, ainsi que préparer et publier un guide complet pour tous les services gouvernementaux fournis aux citoyens et le rendre disponible sur le portail du gouvernement égyptien.

- Mener des campagnes d'information pour éduquer les citoyens sur les dangers de la corruption, raviver la conscience de la société et souligner que le changement commence par soi-même, et éduquer les citoyens sur certains des crimes et sanctions qui leur sont prescrits.

- Participation des organisations de la société civile aux réunions du mécanisme d'examen de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Mettre en œuvre une enquête sur l'opinion des travailleurs sur l'environnement de travail en 2019 et prendre les mesures nécessaires pour améliorer la valeur de l'indice.

- Fournir 45 services électroniques sur le portail numérique égyptien et 42 services électroniques sur le portail des services locaux et mettre en œuvre une enquête auprès des citoyens pour mesurer leur satisfaction à l'égard de ces services.

- Mise en œuvre d'un modèle de simulation de la conférence des États parties, qui a été mis en œuvre avec l'aide de jeunes étudiantes et d'étudiants des facultés de l'Université du Caire et en coordination entre l'Autorité de Contrôle Administratif, l'Université du Caire et l'Agence des États-Unis pour le développement international et en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le modèle est une expérience unique visant à impliquer les jeunes dans les mesures prises au niveau international dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Merci, Monsieur le Président